

Les archives sonores de Radio 1000 collines

Joseph Confavreux

Médiapart, 2 février 2014

Il y a vingt ans se produisait le génocide des Tutsis au Rwanda. Jamais autant d'êtres humains ne furent tués en si peu de temps dans toute l'histoire de l'humanité. Si les massacres commencent au mois d'avril, la préparation du génocide débute en amont, notamment avec la propagande de la Radio 1000 collines, créée à l'été 1993. Parcours sonore dans les archives d'un génocide radiodiffusé.

Même si le génocide rwandais commence sa phase active le 7 avril 1994, au lendemain de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, c'est bien en amont qu'il se prépare.

« *Des listes de personnes à éliminer furent élaborées dès 1991 par le colonel Théoneste Bagosora, éminence grise du Hutu Power* », et « *dès 1993, le volume d'importation de machettes augmente, s'élevant jusqu'à plus du double du taux habituel* », écrit par exemple Kora Andrieu dans *La*

Justice transitionnelle, de l'Afrique du Sud au Rwanda (Éditions Gallimard).

Mais cette préparation passe aussi par la mise en condition des futurs tueurs et la déshumanisation des futures victimes, en particulier par la voie des ondes et l'action de la Radio-télévision libre des mille collines (RTLTM, qui n'a jamais été une télévision), surnommée Radio Télé La Mort.

Deux citations, extraites de l'ouvrage de Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes* (Éditions du Seuil), éclairent le rôle de la RTLTM dans le meurtre de plus de 800 000 Tutsis et Hutus modérés en moins de 100 jours.

La première, de Serge Daney, se situe hors du contexte rwandais, mais prend un sens à la lumière de ce qui s'est passé au Rwanda il y a vingt ans : « *La radio est sans commune mesure le plus dangereux des médias. Elle détient un pouvoir unique, incomparable et terrifiant parce qu'elle pénètre sans aucune re-*

tenue dans l'intimité profonde des individus, n'importe où et à tout moment. »

La seconde est celle d'un des tuteurs, Adalbert, qui explique comment « *les radios ont exagéré pour chauffer les esprits. Les noms de "cancerlats", de "serpents", ce sont elles qui nous les ont enseignés. La malfaisance des radios était bien trop calculée pour pouvoir la contrer* ».

Cette station, officiellement « commerciale », était installée sur la plus belle avenue de Kigali, juste en face du palais présidentiel. La presque totalité du capital de l'entreprise est alors détenue par des membres de l'Akazu, le clan regroupé autour de la femme du président, Agathe Habyarimana. L'objectif initial de cette radio, créée à l'été 1993 par les parties les plus extrémistes du « Hutu Power », était d'organiser la « résistance » aux accords de paix d'Arusha d'août 1993, censés faire la part trop belle à l'opposition, ainsi qu'aux Casques bleus, arrivés en décembre pour veiller à l'application de ces accords.

Pour comprendre le rôle de 1000 collines, il faut saisir d'emblée que cette station n'était pas une fade radio de propagande, délivrant des messages belliqueux sur un ton monocorde. 1000 collines était une radio "branchée", qui avait fait de sa liberté de ton et d'expression une insidieuse marque de fabrique, diffu-

sant les meilleures musiques venues du Zaïre voisin, et ressemblait plus, par son ton, à NRJ qu'à Radio Paris.

Au point que certains Tutsis l'écoutaient, comme en témoigne un rescapé, interviewé par Jean Hatzfeld, expliquant que « *leurs paroles étaient tellement figiolées et répétées, que nous aussi, les Tutsis, ça nous amusait de les écouter. Les chansons qui appelaient tous les Hutus à se coaliser pour supprimer les Tutsis, on riait de leur drôlerie* ».

Radio 1000 collines avait recruté des animateurs réputés et drôles, à l'instar de Kantano Habimana, l'un des principaux speakers, capable de faire croire, comme on l'entend dans l'extrait suivant, que 1000 collines était une radio « *sympa* » et « *libre* ».

[Extrait sonore n° 1]

Avant le déclenchement du génocide, au début du mois d'avril, voici deux extraits de ce qu'on peut entendre sur les ondes de 1000 collines.

Dans le premier, le speaker est Georges Ruggiu, un Italo-Belge qui a été une des principales voix francophones de Radio 1000 collines. Les archives des 1000 collines qui nous sont parvenues sont disparates (*voir la Boîte noire*) et moins nombreuses pour la période d'avant le déclenchement du génocide que pour celle d'après. Il n'est donc pas possible de savoir tout ce qui a été prononcé sur ces ondes avant le 6 avril, mais les témoignages s'accordent pour dire

que les images et formules employées avant cette date étaient moins directes qu'ensuite, comme on le voit dans cet extrait de mars 1994 où Ruggiu fait un détour par Machiavel pour exprimer les positions des extrémistes hutus.

[Extrait sonore n° 2]

Dans le deuxième extrait, également daté de mars 1994, Georges Ruggiu cible non seulement les Tutsis, mais également les Hutus modérés, en particulier celle qui est nommée première ministre du Rwanda en juillet 1993, Agathe Uwilingiyimana. Elle sera tuée au lendemain de l'attentat contre le président Habyarimana, le 7 avril, alors qu'elle voulait se rendre à Radio Rwanda pour lancer un appel au calme. Dix des Casques bleus belges envoyés pour la protéger seront également assassinés en ces premiers jours d'avril.

[Extrait sonore n° 3]

Avant et après le déclenchement du génocide, l'ennemi principal de la Radio des 1000 collines est le Front patriotique rwandais (FPR), mené par le major Paul Kagamé, aujourd'hui président du Rwanda. 1000 collines a d'ailleurs été initialement créée pour faire concurrence à la radio que possédait le FPR, la radio Muhabura, une station certes partisane, mais qui n'a jamais appelé au meurtre, à la guerre ethnique ou au génocide. Dans l'extrait suivant, on retrouve une rhétorique classique de la RTL, qui

ne cesse d'appeler les Hutus à se défendre contre les risques d'un envahissement du Rwanda par les troupes « étrangères » du FPR, massées en Ouganda.

[Extrait sonore n° 4]

La radio donnait parfois directement le nom des cibles à abattre

La question de savoir qui a abattu l'avion du Président Habyarimana, le 6 avril 1994, a longtemps été présentée comme centrale, parce qu'il s'agit de l'événement qui enclenche le génocide, même si les massacres ont été préparés en amont. Au point que la réflexion sur les causes de la mort de plus 800 000 personnes est souvent cantonnée à une enquête policière et à une foire d'empoigne diplomatique.

Le rapport effectué, sans se rendre sur place, par le juge Bruguière, avait accusé le Front patriotique rwandais du major Kagamé, précipitant la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda. Le rapport Mutzinzi, commandé par le pouvoir actuel de Kigali, désignait au contraire les extrémistes hutus, qui trouvaient le président Habyarimana trop modéré. Le rapport le plus récent sur le sujet, celui du juge Trévidic,

abonde dans le sens d'une action des extrémistes hutus et corrobore ainsi les analyses de plusieurs services étrangers ignorées par la thèse du juge Bruguière.

Ce qu'on pouvait alors entendre sur les ondes de 1000 collines, juste avant cet attentat, au tout début du mois d'avril, est assez troublant, puisque la RTLTM, c'est-à-dire la voix des extrémistes hutus, a l'air de savoir qu'il va se passer quelque chose autour de cette date, même s'ils en accusent par avance le FPR, tout en parlant du 3, du 4, du 5 avril, puis du 7 et du 8, mais pas du 6, qui est précisément le jour où l'avion sera abattu.

[Extrait sonore n° 5]

Après le 6 avril, si le ton ne change guère, les sujets traités se transforment. Alors qu'auparavant, la base de la propagande de la RTLTM était la contestation de la mise en place du gouvernement intérimaire, après l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, 1000 collines va accompagner et encourager les massacres.

Ainsi, dans l'extrait suivant, où Kantano Habimana tient le micro, on voit que la RTLTM ne se contentait pas de discours haineux à l'encontre des Tutsis, mais donnait aussi parfois directement le nom des cibles à abattre, même si l'appel au génocide est souvent masqué par le côté métaphorique des termes employés, comme « *allez travailler* » pour tuer, ou « *il faut éliminer les cafards* » pour désigner les

Tutsis.

[Extrait sonore n° 6]

Comme on peut l'entendre dans cet autre extrait du 22 avril 1994, avec Georges Ruggiu au micro [erreur, il s'agit d'une autre voix], une grande part des émissions des 1000 collines est constituée par une propagande guerrière, mêlant célébration des victoires et encouragements aux combattants hutus. Il est faux, contrairement à ce qui est annoncé dans le début de cet extrait, que la RTLTM ait émis depuis un lieu blindé, mais il est exact que, le 17 avril, ses studios avaient essuyé un bombardement venant du FPR qui l'avait obligé à changer d'emplacement. Ce qui ne l'empêchera pas d'émettre jusqu'au début du mois de juillet 1994...

[Extrait sonore n° 7]

La propagande génocidaire et les appels à éradiquer le pays de la présence tutsie se poursuivent durant tout le courant du mois de mai. Le 28 de ce mois, le principal animateur de la RTLTM, Kantano Habimana, s'adresse aux jeunes miliciens du quartier de l'abattoir à Kigali en les appelant à défendre le pays des Hutus contre les Tutsis : un groupuscule qui est d'ailleurs en train de se réduire, précise-t-il. Les miliciens sont invités à fumer du chanvre et à s'approvisionner suffisamment en drogues afin de mieux combattre l'ennemi. On voit ainsi comment la RTLTM assure un contact permanent avec les mili-

ciens postés sur les barrières et les encourage dans la poursuite de leur travail meurtrier : le tout traité sur le mode de la plaisanterie cher à Radio 1000 collines...

[Extrait sonore n° 8]

Dix jours avant cette diatribe, le 18 mai, ce qu'on entend sur les ondes de 1000 collines prend davantage de sens quand on a déjà entendu Kantano Habimana demander en rigolant aux jeunes des barrières de ne laisser passer aucun cafard. L'extrait suivant, où c'est toujours Kantano Habimana qui parle, montre que le fait de masquer le génocide et de vouloir le nier était à l'œuvre dès sa perpétuation. Les extrémistes ne sont pas pris d'une folie sanguinaire, ils savent très bien ce qu'ils font, et pendant que le génocide se commet, ils songent déjà à en dissimuler les traces, comme les cadavres sur les routes.

[Extrait sonore n° 9]

« Incitation publique et directe à commettre le génocide »

À partir du début du mois de juin, avec notamment l'avancée des troupes du FPR de Paul Kagamé, les extrémistes envisagent sans doute de perdre la guerre, mais perdre la guerre ne signifie pas, pour eux, perdre celle du génocide. Et le 5 juin

1994, alors qu'ils savent sans doute que les troupes du FPR seront victorieuses, on entend Radio 1000 collines tenir un discours de victoire (par les voix successives de Ruggiu et d'un nommé Mkurunziza [Ananie Nkurunziza]), afin que les tueurs continuent le travail d'extermination, alors même que le pouvoir hutu est en passe d'être défait militairement.

[Extrait sonore n° 10]

Cette exhortation à continuer le travail, alors même que les cadres du « Hutu Power » commencent à se replier sur le Congo voisin, se déroule en conservant le ton enjoué et chantant qui a fait la marque de Radio 1000 collines, comme dans cet extrait du 20 juin 1994 où c'est toujours Kantano Habimana qui tient le micro.

[Extrait sonore n° 11]

Parmi les nombreuses interrogations et critiques émises à l'encontre de l'opération "Turquoise" menée par la France sous l'égide de l'ONU, présentée comme une opération humanitaire mais accusée d'avoir davantage appuyé les membres du régime hutu que protégé les Tutsis, se pose celle de savoir pourquoi elle n'a pas détruit les émetteurs et le pouvoir de nuisance de la RTLM en dépit de sa puissance de frappe. On peut constater à travers les archives de la RTLM qu'à la fin du mois de juin, alors que le génocide se termine sous la pression militaire du FPR et avec la fuite des tueurs vers le Zaïre, Radio 1000

collines demande à ses auditeurs d'accueillir les troupes françaises avec enthousiasme et diffuse la chanson de Jo Dassin, Les Champs-Élysées, pour célébrer l'arrivée des troupes françaises...

[Extrait sonore n° 12]

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), qui siège à Arusha en Tanzanie, a été, notamment, l'occasion d'un procès des médias du génocide en général, et de la Radio-télévision libre des 1000 collines en particulier.

Georges Ruggiu, speaker italo-belge de Radio 1000 collines, a été condamné à 12 ans de prison par le TPIR, pour incitation publique et directe au génocide, et est aujourd'hui libre. Ferdinand Nahimana, cofondateur et idéologue de Radio 1000 collines, a été condamné à 30 ans d'emprisonnement par le TPIR et est actuellement détenu au Mali dans une prison des Nations unies. Jean Bosco Barayagwiza, considéré, avec Nahimana, comme le principal idéologue de 1000 collines, a été condamné en 2003 par le TPIR à 35 ans de prison et est mort en détention en 2010. Simon Bikindi, chanteur célèbre des ondes de Radio 1000 collines, a été condamné en décembre 2008 à 15 ans de prison par ce même TPIR, davantage pour ses prises de parole sur les ondes que pour ses chansons, pourtant explicites.

Ce procès des médias a ouvert

la question de savoir comment mesurer la responsabilité juridique de personnes qui appellent au meurtre par la voie des ondes, sans se saisir eux-mêmes d'une machette. Ce n'était cependant pas la première fois qu'étaient jugés, devant une juridiction internationale, des gens pour ce qu'ils avaient dit et non pour ce qu'ils avaient fait, même si, en l'occurrence dire revient aussi à faire. Julius Streicher, directeur du journal antisémite *Der Stürmer*, avait ainsi été condamné à mort en 1946 à Nuremberg. Mais au TPIR, la base légale était différente, parce qu'à Nuremberg, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui incrimine l'incitation au génocide en elle-même, n'existait pas encore ; elle sera instaurée deux ans plus tard, en 1948.

Si l'influence de Radio 1000 collines est difficilement contestable, la preuve juridique était plus compliquée à déterminer. La plupart des condamnés de ce qu'on a appelé le procès des médias, l'ont été pour « *incitation publique et directe à commettre le génocide* ». Pour la radio, le caractère public n'est pas très compliqué à prouver, mais la notion de direct est plus délicate à manier.

Les juges du TPIR ont souvent essayé de prouver davantage qu'un conditionnement, une excitation ou des propos incendiaires, en montrant que la RTLM a aussi eu un rôle en

désignant nominativement de futures victimes. Kantano Habimana avait d'ailleurs désigné la RTLTM comme « *l'état-major de la parole* » et le TPIR a souvent tenté de montrer qu'il s'agissait d'une véritable forme de transmission d'ordre, et non seulement d'une incitation.

Boîte noire

On ne possède pas les bandes originales de Radio 1000 collines, mais on détient plusieurs K7, issues d'une collecte de Reporters sans frontières (RSF) entamée dès l'automne 1994, qui avait permis de faire un récit des médias de la haine, notamment grâce au livre de référence sur la question, dirigé par Jean-Pierre Chrétien et intitulé *Rwanda, les médias du génocide* (éditions Karthala).

Les premières K7 remontent à octobre 1993, ce qui signifie que, dès ce moment, certaines per-

sonnes ont enregistré cette Radio 1000 collines, en se disant donc sans doute qu'il était en train de se passer quelque chose de particulier sur ces ondes.

D'autres archives de 1000 collines, plus nombreuses, ont été rendues disponibles via le TPIR siégeant à Arusha, sans qu'on ait pour autant encore un regard exhaustif sur tout ce qui a été prononcé sur les ondes.

Un article de Jean-Philippe Rémy, dans *Le Monde* en 2003, s'étonnait ainsi que n'aient pas été produites lors des audiences les phrases les plus célèbres de Radio 1000 collines, comme : « *Les tombes sont à moitié pleines, venez aider à les remplir* », ou « *À chacun son Belge* », qui visaient les Casques bleus...

Merci à Thierry Beauchamp d'avoir prêté sa voix pour les traductions en français.